



## décès de ma belle mère, succession?

Par **mylene701**, le **23/05/2012 à 15:53**

Ma belle mère est décédée il y a un mois environ. Mon beau père a pris contact avec un notaire pour faire les démarches nécessaires. Au cours de leurs années de mariage, mes beaux parents ont achetés de nombreux biens immobiliers.

J'aimerais savoir si la totalité des biens du couple reste à mon beau père, ou si une partie est attribuée aux enfants?

Mon beau père m'a dit que le notaire allait venir chez lui pour évaluer tout les biens et je ne comprends pas pourquoi puisqu'il est sensé être propriétaire.

Merci pour votre aide